

Lieu :

Maison de la Recherche - 28 rue Serpente - Paris VIe - auditorium

Sujet :

L'enracinement territorial de la gendarmerie ne doit pas faire oublier ses interventions internationales, qui commencent dès la naissance de l'institution, sous la Révolution française. Depuis cette époque, les engagements des gendarmes à l'extérieur du territoire national ont toujours été diversifiés en raison de l'éventail de leurs missions militaires, en période de guerre comme en période de paix. La multiplication, depuis une trentaine d'années, des opérations de rétablissement et de maintien de la paix a fourni à la gendarmerie de nouvelles occasions d'interventions hors des frontières, et notamment sur le continent africain. Le cas particulier de la piraterie et du terrorisme maritime permet d'analyser le positionnement et la contribution de cette force originale face aux nouveaux paradigmes de la sécurité.

Le conférencier

Colonel Raymond H. Caeter : *Ancien officier de gendarmerie et ancien commandant en second de la gendarmerie des transports aériens, docteur en droit public et docteur en droit pénal international, ceinture noire d'Aïkido, ancien chef de la cellule anti-terroriste des Nations-Unies à Sarajevo, ancien conseiller de la procureure Carla Del Ponte (Tribunal Pénal International pour l'Ex-Yougoslavie), expert auprès de la Commission européenne, du Collège européen des Polices et du Centre Régional de Formation à la Lutte contre la Drogue (C.R.F.L.D.) de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), enseignant dans plusieurs universités (Paris II, Paris V, Abidjan) et au Centre d'études diplomatiques et stratégiques de Paris, consultant international en matière de sécurité des transports et des espaces de communication.*